

Espagne

37^e Congrès confédéral de l'UGT : un congrès de l'unité sous le signe des 35 heures

Catherine Vincent

Le 37^e congrès confédéral de l'UGT s'est déroulé du 11 au 14 mars dernier à Madrid dans un climat d'ouverture et de dialogue qui tranche avec celui qui avait régné lors du précédent congrès de 1995. Les 800 délégués ont adopté d'importantes résolutions portant sur la réduction de la durée du travail, la constitution d'une structure organisationnelle propre aux chômeurs et la stratégie d'alliance à mener avec les autres organisations sociales et politiques de gauche. Le congrès a également confirmé les positions de l'UGT sur la défense de la Sécurité sociale et son refus de la remise en cause du pacte de Tolède sur les retraites.

Le secrétaire général sortant, Cándido Méndez, a vu sa position renforcée puisqu'il a été élu avec 86 % des votes alors qu'au congrès extraordinaire de 1995, il n'avait obtenu qu'une petite majorité de 53 %. La nouvelle commission exécutive, que Cándido Méndez a voulu « efficace, collégiale et ouverte », intègre deux membres proches du courant critique animé par Manuel Fernández dit Lito, secrétaire de la fédération de la métallurgie. Seuls le secrétaire général, le secrétaire à l'organisation et le trésorier seront chargés de tâches précises. Les autres membres suivront les dossiers en fonction des

besoins. La nouvelle direction s'ouvre également aux femmes. Les statuts de l'UGT recommandent – et non imposent – un quota de 20 % de femmes dans les organes de direction. Avec deux femmes de plus, maintenant 3 sur 11 membres, la commission exécutive nouvellement élue satisfait à ce quota recommandé.

Ce congrès marque le règlement de la crise interne que connaissait la centrale syndicale depuis le départ, en 1994, de son leader historique Nicolás Redondo. Cette unité retrouvée est en bonne partie due à l'attitude ouverte et de dialogue de Cándido Méndez depuis trois ans. Attitude qui a permis que se tienne, pour la première fois depuis 12 ans, un congrès pacifié, sans listes alternatives, ni amendements globaux.

Retour sur une difficile succession

Quand, six mois avant le 36^e congrès de 1994, Nicolás Redondo annonce qu'il ne se représentera plus du fait de son âge, il dirige l'UGT depuis 1976. Cet ancien ouvrier métallurgiste basque, syndicaliste depuis toujours et un des dirigeants historiques du PSOE dont il a failli prendre la direction en 1974 n'est pas facile à remplacer. Son image est écornée à la fois par la faillite financière du groupe de coopé-

ESPAGNE

ratives dédiées aux logements sociaux et géré par l'UGT, mais aussi par la remontée aux élections professionnelles des CCOO, le syndicat concurrent. Trouver un candidat de sa carrure reste pourtant difficile, d'autant que Redondo n'a pas vraiment de dauphin désigné.

Nicolás Redondo est à l'origine du divorce entre l'UGT et le gouvernement de Felipe Gonzales. Créée au siècle dernier par le PSOE, encore très proche de ce parti pendant la transition démocratique – proximité qui s'est concrétisée par la signature de nombreux pactes sociaux avec le gouvernement – l'UGT a, depuis la fin des années 80, pris de sérieuses distances avec les socialistes. La première rupture a lieu à l'occasion de l'appel conjoint de l'UGT et des CCOO à la grève nationale du 14 décembre 1988 contre le plan gouvernemental pour l'emploi des jeunes. Cette confrontation avec le Parti socialiste a pris de l'ampleur au long des années 90. Parallèlement, l'unité d'action avec l'autre grande organisation syndicale, les CCOO, s'est systématisée, évolution permise par la distance prise avec la tentation, forte dans les années 80, de jouer un rôle politique.

De ce point de vue, l'élection de Cándido Méndez, candidat soutenu par la direction sortante, n'a pas représenté de changement dans la stratégie du syndicat. Mais cette élection s'est faite malgré la farouche résistance des opposants, environ un tiers de l'UGT, menée par Lito. En position fragile dès le départ, le nouveau secrétaire général n'arrive pas à s'imposer face aux fédérations qui le contestent, comme celles de la métallurgie, de la construction, de Catalogne et des Asturies. Les affrontements se sont poursuivis tout au long de l'année 1994, obligeant Cándido Méndez, moins d'un an après son élection à la tête de la centrale syndi-

cale à convoquer un congrès extraordinaire en avril 1995. Par delà les oppositions de personnes, manifestes, Lito représente les fédérations d'industries, soucieuses de préserver leur pouvoir face aux unions territoriales. Les opposants sont aussi plus méfiants par rapport à l'unité d'action avec les CCOO et également moins critiques face à la politique du gouvernement. Cándido Méndez est réélu à l'issue du congrès extraordinaire avec une très courte majorité. Le dernier congrès prouve qu'il n'est désormais plus contesté au sein de son organisation.

Pour s'opposer à la politique du gouvernement conservateur, Cándido Méndez a proposé de nouvelles modalités d'alliance politique avec les partis de gauche, notamment en relançant les relations de l'UGT avec le Parti socialiste. Cependant, le secrétaire général a rappelé l'appréciation négative que son organisation portait sur la réforme du marché du travail imposée, en 1994, par le gouvernement socialiste. Il ne compte pas moins sur le soutien du PSOE pour promouvoir « un nouveau contrat social basé sur la sécurité, la stabilité et l'emploi ».

« Emploi et solidarité. L'UGT pour les 35 heures »

Tel est le texte de la banderole accrochée pendant la durée du congrès au-dessus de la tribune. La cohésion du syndicat s'est notamment manifestée à l'occasion des débats sur la réduction du temps de travail. L'UGT fait désormais des 35 heures sans diminution de salaire sa revendication prioritaire et sa principale mesure de lutte contre le chômage. Cet objectif doit être atteint à l'horizon 2000 pour les grandes entreprises. En cela, la centrale espagnole rejoint la position défendue par les syndicats européens.

Mais, les congressistes ont été plus loin sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser cet objectif, marquant ainsi un durcissement des positions de l'organisation syndicale sur l'emploi. La nécessité d'un consensus entre interlocuteurs sociaux pour atteindre les 35 heures, et donc de mener de manière convergente négociation et intervention des pouvoirs publics a été rappelée. Cependant, la résolution sur les 35 heures « sans diminution de salaire et pour impulser l'emploi » réclame clairement une loi sur le sujet, ainsi que pour réduire le recours aux heures supplémentaires. L'obstacle majeur à une voie négociée réside, comme l'on peut s'y attendre, dans l'attitude du patronat espagnol. La CEOE, la principale organisation patronale, a accepté de discuter depuis le début de l'année des rencontres avec les CCOO et l'UGT de la réduction du temps de travail mais surtout dans l'espoir d'obtenir des avancées en matière d'aménagement et de flexibilité du temps de travail. Les CCOO, pour qui les 35 heures sont aussi un thème d'action central, ne se sont pas encore prononcées sur l'opportunité d'exiger une loi.

Or, le moyen législatif soulève de nombreuses oppositions politiques. Le gouvernement et son parti, le Parti populaire, se refusent à intervenir par la loi dans le domaine du temps de travail tant qu'un accord négocié ne sera pas intervenu entre les organisations patronales et syndicales. Le Parti socialiste est lui aussi partisan d'une voie négociée pour avancer vers les 35 heures. Seule la Izquierda Unida, communiste, a apporté son soutien à la revendication ugétiste.

Si un cadre législatif contraignant est exigé par l'UGT pour réduire le temps de travail, la centrale est très ouverte sur les formes que peut prendre cette réduction :

congés payés supplémentaires, répartition sur l'année... Les modalités concrètes devraient d'ailleurs faire l'objet de négociations sectorielles afin d'adapter la mise en œuvre des 35 heures aux spécificités des différents secteurs d'activité.

Les résolutions du congrès présentent aussi une vision de la durée du travail à l'échelle de la vie, notamment au travers de l'incitation à la retraite anticipée. Les propositions suivantes de révision du pacte de Tolède ont été adoptées :

- prolongation des possibilités de retraites anticipées prévues, pour l'instant par le pacte jusqu'en 2003, pour créer des embauches ; extension de ce droit qui est limité pour l'instant à ceux qui ont commencé de cotiser avant 1967 ou ayant des postes pénibles ;

- faire en sorte que le départ en retraite anticipée ne soit pas pénalisant (à l'heure actuelle, la pension est réduite de 8 % pour chaque année et plafonne donc à 60 % pour ceux qui prennent leur retraite à 60 ans) ;

- création d'une préretraite à temps partiel accompagnée de l'embauche d'un chômeur.

Un seul point de divergence : la création d'une Union de chômeurs

Le rapport soumis au vote du congrès prévoyait la constitution d'une Union de chômeurs afin « de renforcer la solidarité avec les sans emplois et, ainsi, avec ceux que le système a marginalisés et exclus ». Ce nouvel instrument organisationnel devait, dans l'esprit de la direction, permettre aux chômeurs de s'organiser au sein de l'UGT. La création d'une structure à part offrirait une solution aux primo-demandeurs et aux chômeurs de longue durée. Cette modification organisationnelle n'a été adoptée qu'avec difficulté.

ESPAGNE

Cette proposition intervient dans un contexte d'évolution de la représentation des chômeurs espagnols. La législation ne permet pas aux sans emploi de constituer des syndicats spécifiques. Ainsi, de nombreuses associations se sont créées ces dernières années. Elles organisent principalement soit des chômeurs – souvent qualifiés – de plus de 40 ans, soit des jeunes à la recherche d'un premier emploi. En février dernier, une quinzaine de ces associations se sont regroupées dans une organisation centrale avec deux objectifs principaux : le droit au travail et à une protection sociale des chômeurs.

Jusqu'à maintenant l'UGT, comme les autres syndicats, maintient ou affine les travailleurs qui se retrouvent au chômage dans la fédération correspondant à leur emploi précédent. Ceux qui cherchent un premier emploi choisissent leur fédération de rattachement. Beaucoup optent pour celle des services publics, la plus importante de l'UGT. L'existence de certaines structures d'accueil des chômeurs, comme la bourse des chômeurs de la Fédération des services publics ou la structure destinée aux primo-demandeurs de la Catalogne, a servi de justification à l'opposition de quelques fédérations sectorielles ou territoriales à la résolution sur la constitution d'une union spécifique pour les chômeurs. Il est vrai qu'une structure à part des chômeurs risquerait de faire perdre à ces fédérations une partie de leurs affiliés et donc de leur pouvoir.

Face à cette opposition, Cándido Méndez, soutenu par les autres membres de la direction sortante, a dû convoquer pendant le congrès tous les secrétaires des fédérations sectorielles et territoriales pour que le principe de l'Union soit adopté. Tous les chômeurs peuvent désormais s'inscrire à cette Union des chômeurs, y

compris ceux qui ne touchent aucune prestation. En échange d'une cotisation symbolique, ils pourront bénéficier des services du syndicat et l'Union défendra leurs « droits citoyens élémentaires » et les aidera à chercher un « emploi digne ». En revanche, ils ne disposeront pas de droit de représentation ni de vote dans les instances confédérales.

L'UGT sort de son dernier congrès en laissant derrière elle l'atmosphère de division et de démoralisation de deux précédents congrès. Son secrétaire général, dans un style ouvert très différent de celui de son prédécesseur, a su asseoir son autorité sur l'organisation. La continuité en matière d'orientation domine mais une inflexion s'est manifestée quant à la place respectivement donnée à la négociation avec le patronat et l'action auprès du gouvernement. C'est sur l'objectif des 35 heures que ce nouveau positionnement se concrétise.

Sources :

El País, documents syndicaux

37^e CONGRES CONFEDERAL DE L'UGT